

Courriel n°4

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] enquête publique parc éolien de Sentelie

Date : Wed, 02 Oct 2019 15:11:21 +0200

De :

Pour : enquete-publique-1483@registre-dematerialise.fr, pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis opposée à la création de ce nouveau parc. **Nous sommes à saturation.**

Le département de la Somme a déjà "fait sa part" et dépasse largement les objectifs qui lui avaient été fixés.

Dans un rayon de 20 km autour de ce projet, nous avons déjà :

- 23 parcs en fonctionnement : 211 éoliennes
- 14 parcs autorisés : 88 éoliennes
- 14 parcs en instruction : 87 éoliennes

Soit un total de **299 éoliennes déjà autorisées, 386 avec les projets en instruction.** Trop c'est trop !

Je précise que je ne suis pas "anti-éolien" mais je pense qu'il faut savoir raison garder ! La Picardie n'a pas à être sacrifiée sur l'hôtel du "dieu argent".

Je vous remercie, Monsieur le commissaire enquêteur, de prendre en compte mes remarques et vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

(Monsures)